



LETTRE D'INFORMATION
DE L'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE
N°1

En collaboration avec le laboratoire ERUDITE de l'Université Paris-Est Marne-la-vallée, sous la direction scientifique de Marc Ferracci et avec la collaboration de Nadège Faillot.

Présentation

- L'Observatoire Economique du CNAJMJ exploite les données fournies chaque trimestre par les professionnels, administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires, sur les mandats qui leurs sont confiés. Sauf mention explicite contraire, les statistiques produites sont ainsi relatives à des procédures et non à des entreprises.¹ L'ensemble des procédures permises par le droit commercial français sont recensées, qu'il s'agisse des procédures collectives judiciaires (sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire), des procédures amiables de prévention (mandat *ad hoc* et conciliation) ou des missions de surveillance des plans de sauvegarde ou de continuation. Ceci permet d'observer avec précision les issues de procédures et leur évolution.
- Pour des raisons techniques liées au processus de collecte et de transmission des données, certains professionnels ne sont pas encore en mesure de transmettre à l'Observatoire les informations relatives à leurs dossiers. Pour l'année 2010, ce taux de non-renseignement atteint environ 7%. Afin de produire des données comparables à celles des autres sources existantes relatives aux procédures collectives, il a donc été procédé à un redressement des chiffres tenant compte de la profession (administrateur ou mandataire) du professionnel non répondant.

¹ Les procédures sont plus nombreuses que les entreprises dans la mesure où certaines entreprises connaissent des procédures multiples (un redressement judiciaire suivi d'une liquidation par exemple). Toutefois l'écart entre le nombre de procédures et le nombre d'entreprises recensées reste modéré. Seules 9% des entreprises ayant eu une ouverture de procédure en 2007 ont ainsi connu d'autres procédures ultérieures.

1. Evolution sur un an du nombre de procédures recensées: vers une sortie de crise ?

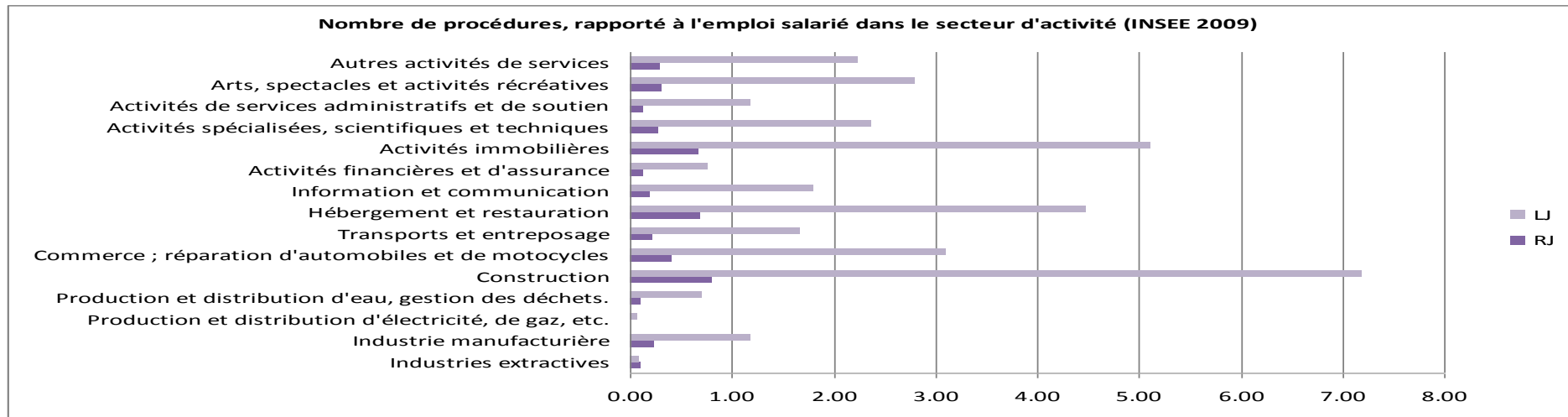
- Les données relatives au troisième trimestre 2010 indiquent que **le nombre global de procédures recensées s'élève à 12 796, en baisse de 7,7% par rapport au T3 2009**. La baisse du nombre des liquidations (-8,6%), des redressements judiciaires (-8,0%) et des sauvegardes (-24,1%) explique principalement cette évolution globale. A l'opposé, les plans de sauvegarde et de redressement judiciaire (+13,2%) sont eux en hausse, ce qui constitue la conséquence logique du nombre important de procédures ouvertes en 2009.

Nombre de procédures	T3 2010	Variation / T3 2009
Sauvegarde	331	-24,1%
Redressement judiciaire	4 115	-8,0%
Liquidation judiciaire	7 131	-8,6%
Plan de sauvegarde et de redressement judiciaire ²	750	+13,2%
Conciliation	100	-25,7%
Mandat ad hoc	369	-6,1%
Total	12 796	-7,7%

² Il convient de noter que ces plans sont des issues positives des procédures de sauvegarde et de redressement judiciaire.

2. Répartition sectorielle du nombre de procédures collectives recensées en 2009 : le poids de la construction, de l'hôtellerie-restauration et de l'immobilier.

- Sur la base des chiffres relatifs à l'année 2009, il apparaît **que l'exposition des différents secteurs d'activité aux procédures collectives est très inégale**. Afin de tenir compte de la taille relative du secteur, les nombres de sauvegardes, redressements judiciaires et liquidations judiciaires sont ici rapportés à l'emploi dans le secteur à fin 2009, les chiffres INSEE de l'emploi pour 2010 n'étant pas encore disponibles.
- La construction (0,8 RJ et 7,2 LJ pour 1000 salariés), l'hôtellerie-restauration (0,7 et 4,5) et les activités immobilières (0,7 et 5,1) se présentent comme les secteurs ayant le plus souffert de la crise en 2009, avant le commerce (0,4 et 3,1).



Ratio (nombre de procédures/ nombre d'emplois en milliers ³)	2009		
	Sauvegarde	RJ	LJ
Industries extractives	0,01	0,10	0,09
Industrie manufacturière	0,02	0,23	1,19
Production et distribution d'électricité, de gaz, etc.	0,00	0,01	0,08
Production et distribution d'eau, gestion des déchets	0,01	0,11	0,70
Construction	0,02	0,80	7,19
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,03	0,42	3,10
Transports et entreposage	0,01	0,22	1,67
Hébergement et restauration	0,02	0,69	4,48
Information et communication	0,02	0,19	1,81
Activités financières et d'assurance	0,04	0,13	0,76
Activités immobilières	0,07	0,67	5,12
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,03	0,28	2,38
Activités de services administratifs et de soutien	0,01	0,14	1,19
Arts, spectacles et activités récréatives	0,02	0,31	2,80
Autres activités de services	0,01	0,30	2,25

Lecture : en 2009 les entreprises du secteur de la construction ont connu en moyenne 0,8 RJ pour 1000 salariés.

³ Source INSEE. Nombre d'emplois salariés fin 2009 par secteur d'activité suivant la nomenclature NAF21.

3. Impact social des procédures collectives : les emplois en jeu

- Le nombre des procédures ne traduit qu'imparfaitement leur impact social. **277 803 salariés ont ainsi été concernés par l'ensemble des procédures de redressement judiciaire ouvertes entre le 1^{er} octobre 2009 et le 1^{er} octobre 2010, soit 10 salariés par entreprise en moyenne, contre 170 532 salariés en liquidation (4 salariés par entreprise) et 32 824 salariés en sauvegarde (18 salariés par entreprise).**
- **L'évolution du total des salariés concernés par les procédures invite à nuancer la tendance à la sortie de crise esquissée par l'évolution du nombre de procédures.** Si le nombre de salariés en RJ au T3 2010 a ainsi baissé de plus de 25% par rapport au T3 2009, le nombre de salariés en LJ a lui augmenté de près de 5%, traduisant une hausse, peut être ponctuelle, du nombre de salarié moyen par liquidation (7 au T3 2010, contre 4 en moyenne annuelle). En revanche, le nombre de salariés concernés par une procédure de sauvegarde reste stable (+1,2%).

	Entre le 01/10/2009 et le 01/10/2010		
	Sauvegarde	RJ	LJ
Total des salariés en début de procédure	32 824	277 803	170 532
Nombre moyen de salariés par entreprise	18	10	4
	Au T3 2010		
	Sauvegarde	RJ	LJ
Total des salariés en début de procédure	5 442	25 320	48 056
Variation du total des salariés entre T et T - 4	+1,2%	- 25,3%	+5,1%

4. Poids économique des procédures collectives : chiffre d'affaires engagé

- Le chiffre d'affaires total des entreprises en procédure collective entre octobre 2009 et octobre 2010 a représenté plus de 29 milliards d'euros, se répartissant entre la sauvegarde (4 834 millions), le RJ (14 987 millions) et la LJ (11 311 millions).
- Sur une année glissante, il apparaît que le total des chiffres d'affaires cumulés en début de procédure est en baisse pour le RJ (- 17,7%) et pour la LJ (-9,3%), mais en hausse pour la sauvegarde (+7,6%).

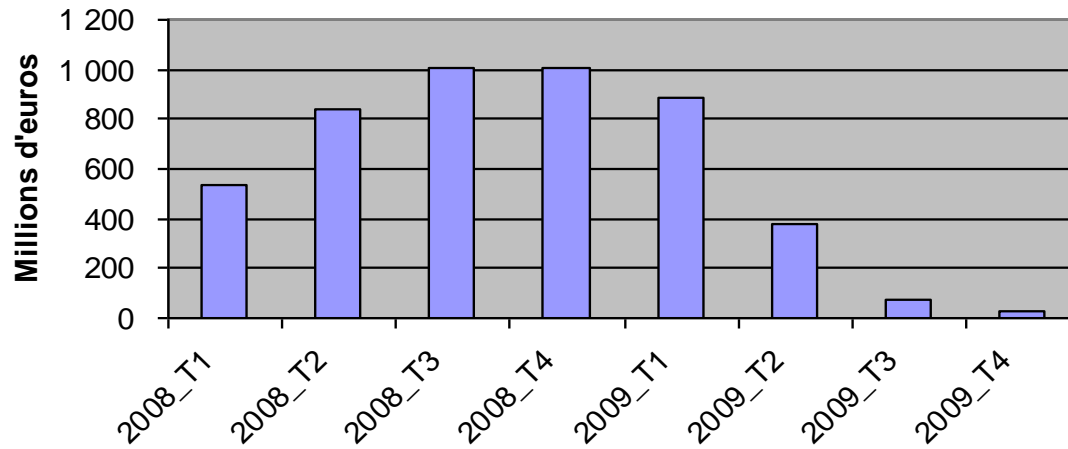
<i>En millions d'euros</i>	Entre le 01/10/2009 et le 01/10/2010		
	Sauvegarde	RJ	LJ
Total des CA en début de procédure⁴	4 834	14 987	11 311
Chiffre d'affaires moyen par entreprise	2,39	0,53	0,20
<i>En millions d'euros</i>	Au T3 2010		
	Sauvegarde	RJ	LJ
Total des CA en début de procédure	897	2 107	1 495
Variation du total des CA entre T et T - 4	+7,6%	- 17,7%	-9,3%

⁴ Il convient de noter que ces chiffres constituent des minima, dans la mesure où la variable de chiffre d'affaires connaît un taux de non renseignement important dans la base (de l'ordre de 30%), cette information étant parfois manquante. Ceci a pour conséquence de minorer les totaux calculés. En revanche l'effet de la non réponse sur le chiffre d'affaires moyen par entreprise est incertain.

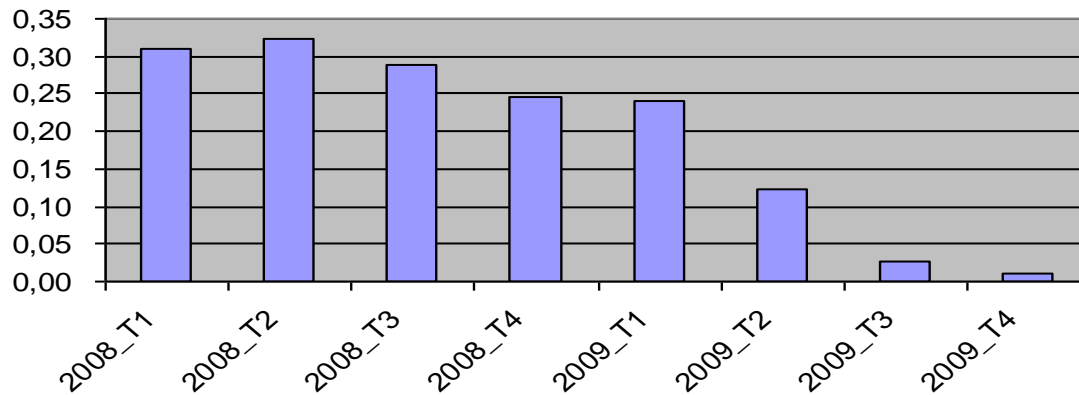
5. Impact économique des procédures collectives : quel maintien du chiffre d'affaires ?

- Les figures suivantes donnent une mesure de l'activité économique **maintenue** au terme des procédures de redressement et de sauvegarde.
- Le chiffre d'affaires maintenu au terme des RJ du trimestre t se définit comme la somme des CA des entreprises **connaissant un RJ durant le trimestre, et aboutissant à un plan de redressement sans liquidation ultérieure.**
- Le chiffre d'affaires maintenu au terme des sauvegardes du trimestre t se définit comme la somme des CA des entreprises **connaissant une sauvegarde durant le trimestre, et aboutissant à un plan de redressement ou de sauvegarde sans liquidation ultérieure.**
- Il est ensuite possible de définir un **taux de maintien de l'activité économique**, comme le rapport entre le CA maintenu et le CA total engagé dans l'une ou l'autre procédure.
- Ces indicateurs reposent sur une **hypothèse forte**, celle que le chiffre d'affaires au terme du plan est le même qu'en début de procédure. Ceci peut conduire à surestimer le volume du chiffre d'affaires maintenu.

Chiffre d'affaires maintenu selon la date du RJ

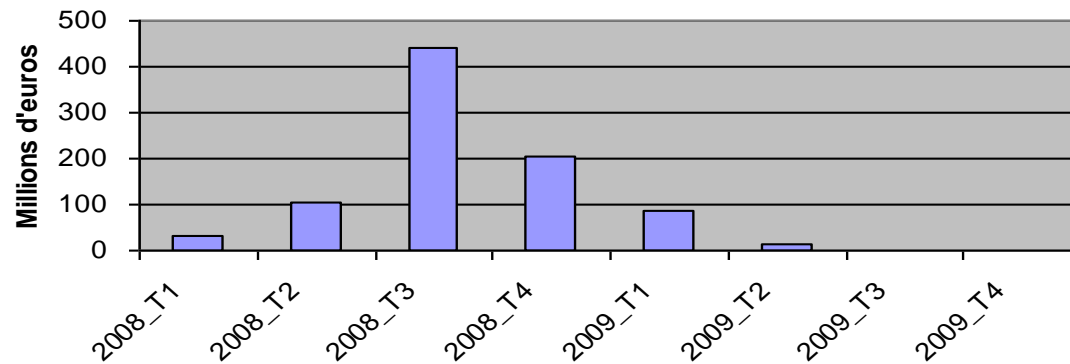


Ratio CA engagé/CA maintenu selon la date du RJ

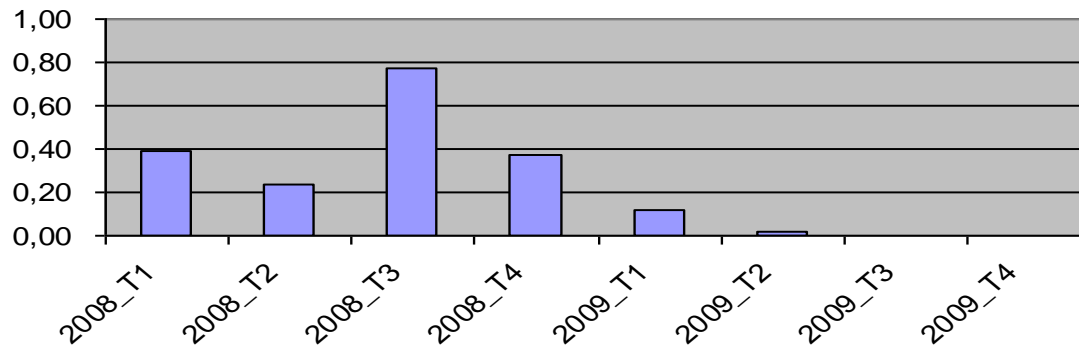


- **Pour les RJ ouverts au T3 2008, la somme des CA des entreprises aboutissant à un plan est de 1 milliard d'euros environ.**
- **Avec un recul suffisant, les RJ maintiennent environ 30% de l'activité.**
- Le taux de maintien de l'activité au terme des RJ apparaît relativement stable dans le temps.

Chiffre d'affaires maintenu selon la date de SVG



Ratio CA engagé/CA maintenu selon la date de la SVG



- Pour les sauvegardes ouvertes au T3 2008, la somme des CA des entreprises aboutissant à un plan est de 420 millions d'euros environ.
- Avec un recul suffisant, les sauvegardes maintiennent entre 40 et 80% de l'activité.
- Le taux de maintien de l'activité au terme des sauvegardes apparaît plus variable dans le temps que celui des RJ.

6. Situation financière des entreprises en difficultés : quelles évolutions depuis le début de la crise ?

- Les tableaux suivants présentent l'évolution de quelques **indicateurs financiers relatifs aux entreprises en sauvegarde, RJ et LJ**, pour deux périodes distinctes : d'octobre 2008 à octobre 2009 et d'octobre 2009 à octobre 2010.
- Sur les deux périodes **les entreprises en sauvegarde présentent un ratio passif évalué/ actif évalué inférieur aux entreprises en RJ** (4,1 contre 6,3, et 7,1 pour les entreprises en LJ sur la période 2008-2009). Le ratio passif évalué / chiffre d'affaires est en revanche comparable d'une procédure à l'autre sur les deux périodes.
- Le fait marquant réside dans **l'apparente dégradation de la situation financière des entreprises entre les deux périodes**. Le ratio passif admis/actif réalisé passe ainsi de 7,3 à 9,1 pour les sauvegardes, de 8,8 à 10,4 pour les RJ lorsque ces procédures font l'objet d'une issue en liquidation judiciaire, et de 9,6 à 11,3 pour les LJ. Dans le même temps, le passif admis moyen par créancier augmente de manière significative pour les sauvegardes (de 26 205 à 35 971 euros) et pour les RJ (de 17 894 à 24 492 euros), alors que le nombre de créanciers moyen par dossier reste stable.
- Ces éléments doivent amener à **considérer avec prudence la baisse du nombre de redressements et de sauvegardes observée depuis début 2010**, dans la mesure où la situation financière fragile des entreprises concernées pourrait se traduire par des issues en liquidation plus fréquentes.

	Début de procédure entre le 1 ^{er} octobre 2008 et le 1 ^{er} octobre 2009		
	Sauvegarde	RJ	LJ
Passif évalué/actif évalué	4,1	6,3	7,1
Passif évalué/chiffre d'affaires	1,8	1,8	1,5
Passif admis /actif réalisé	7,3	8,8	9,6
Nombre de créances enregistrées (moyenne)	47	33	20
Passif admis par créance (moyenne)	26 205	17 894	15 021

	Début de procédure entre le 1 ^{er} octobre 2009 et le 1 ^{er} octobre 2010		
	Sauvegarde	RJ	LJ
Passif évalué/actif évalué	4,4	7,6	9,0
Passif évalué/chiffre d'affaires	1,9	2,0	1,6
Passif admis /actif réalisé	9,1	10,4	11,3
Nombre de créances enregistrées (moyenne)	46	31	19
Passif admis par créance (moyenne en euros)	35 971	24 492	17 023